

Communiqué de presse  
Vendredi 28 mai 2009

## **Ecofi Investissements à nouveau récompensée aux Trophées Le Revenu 2010**

**Pour la 6ème année en 7 ans, nous avons été récompensés aux Trophées Le Revenu 2010.**

Ecofi Investissements s'est ainsi vu décerner le Trophée d'Argent 2010 Le Revenu pour sa performance globale sur dix ans, tous établissements confondus.

Nous sommes particulièrement attachés à ce Trophée qui est le fruit de notre conviction : la finance patiente. La responsabilité, l'éthique, ces valeurs qui guident notre gestion nous conduisent en effet naturellement à privilégier le long terme. Issues du Groupe Crédit Coopératif, ces valeurs sous-tendent notre gestion depuis plus de 25 ans et se sont avérées particulièrement pertinentes dans les périodes de marché que nous connaissons depuis plus de 2 ans.

**Ce Trophée est aussi la preuve que nous pouvons concilier responsabilité et performance.**

Chez Ecofi Investissements, nous sommes convaincus que les entreprises responsables ont une meilleure maîtrise des risques à long terme, ce qui bénéficie aussi à la rentabilité.

Analyser les sociétés et les Etats dans une optique de long terme, s'assurer de la pérennité de leurs modèles de développement, veiller à la qualité du management et à la cohérence des stratégies, étudier leur stabilité financière, comprendre leurs pratiques socialement responsables sont autant de critères que nos gérants, pour la plupart analystes, prennent en compte dans leurs décisions d'investissement.

Cette gestion attentive du marché nous a permis d'échapper aux investissements hasardeux qui subissent la crise de plein fouet. En effet, Ecofi Investissements a toujours usé de beaucoup de vigilance dans l'analyse et la sélection des émetteurs ainsi que dans l'appréciation du risque pays dans la zone Euro, avec un processus de gestion extrêmement rigoureux.

Nous sommes attachés à notre philosophie d'investissement fondée sur l'analyse fondamentale et l'analyse financière qui a fait ses preuves depuis le début de la crise.

### **Méthodologie Le Revenu**

Pour la 24<sup>ème</sup> année consécutive, la rédaction du Revenu a décerné ses Trophées.

Le classement de la rédaction du Revenu est établi à partir de l'ensemble des Sicav et fonds communs de placement autorisés par l'AMF et commercialisés en France (base de données Europerformance), soit une gamme de plus de 12 000 fonds. Les performances sont arrêtées au 31 mars 2010 ; les résultats sont ensuite pondérés par un indice de volatilité.

Les Trophées du Revenu se composent de deux grandes catégories :

- la première catégorie récompense respectivement : les Banques à réseau (au moins 100 agences) ; les Assureurs ; les Etablissements spécialisés français et étrangers dont les gammes de fonds (au moins 3 fonds dans chacune des catégories en compétition) ont enregistré la meilleure performance sur une période de 3 ans ;
- la seconde catégorie récompense les fonds français et étrangers ayant enregistré la meilleure performance sur une période de 10 ans.